

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

**par le soussigné, directeur général de la susdite
municipalité**

QUE :-

**Le règlement 16-280 «Règlement établissant un code d'éthique et de
déontologie des
employés de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse ».**

**Toute personne ou organisme intéressés pourront prendre connaissance de ce
règlement au bureau du directeur général.**

**DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce dix-neuvième jour du
mois d'avril deux mille seize.**



.....
Nicolas St-Gelais, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

**Je, soussigné, Nicolas St-Gelais, directeur général, résidant à l'Ancienne-Lorette,
certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie
entre 13 h 00 et 15 h 00 le dix-neuvième jour du mois d'avril 2016, à chacun des
endroits suivants, savoir : à l'Église et à l'Hôtel de Ville.**

**En foi de quoi, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour du mois d'avril deux mille
seize.**



.....

Nicolas St-Gelais, directeur général